



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20230918-2023_23DEL-DE



N°23/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 septembre 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 14 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 12

Maire : *Christine BLANC*

Secrétaire élu : *Pierre-Luc CHATAIGNON*

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Absents excusés : Norbert GILBRIN donne pouvoir à Valérie MAYOR - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN donne pouvoir à Kévin FAVRE

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

Objet : CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LES SYSTEMES DE CHAUFFAGE DE L'ECOLE

Madame la Maire,

EXPLIQUE qu'il y a lieu de mettre en place un contrat de maintenance pour les chaudières de l'école installées depuis de nombreuses années, Les 2 Pompes à Chaleur (PAC) pour l'école primaire et maternelle ont été installées en 2009 et la climatisation en 2012

Actuellement aucun contrat n'a été signé et l'entreprise intervenant lors de problème nous facture à la prestation.

RAPPELLE qu'étant donné les dates de mise en service du matériel, il est plus que nécessaire d'avoir un contrat de maintenance

PROPOSE d'accepter le devis suivant :

Devis d'un montant de 1 199.00 € l'année, comprenant :

- Une visite d'entretien général annuel sur l'installation des 2 pompes à chaleur, de la climatisation de la VMC et de l'eau chaude sanitaire.
- Les contrôles frigorifiques
- Les contrôles des échangeurs (évaporateur condenseur)

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **ACCEPTE** les propositions de Madame la Maire
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer le devis,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la Trésorerie de Gex.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine BLANC

